

FS-R TERRE

Formation Spécialisée de Réseau TERRE du 18 juin 2025

La formation spécialisée de réseau TERRE s'est réunie, le 18 juin 2025, sous la présidence du GBR MIENVILLE, coordonnateur central à la prévention pour l'Armée de Terre. **FO Défense** était représentée par Mme Véronique OLLIERO, M. Garlonn DOUMONT et M. Yann PIANELLI.

Après lecture des déclarations liminaires, l'administration a apporté quelques éclaircissements :

- Malgré le regroupement des BdD, les BPMRE (Bureau de Prévention et Maîtrise des Risques et Environnement) resteraient sous une forme identique, le but de ce regroupement reste simplement l'optimisation pour les besoins opérationnels.

- L'IA sera utilisée pour synthétiser, à terme, les résultats de l'accidentologie.

- Les risques psychosociaux (RPS) restent encore et toujours un sujet sensible. Il est nécessaire de rappeler qu'il faut créer des groupes pluridisciplinaires dans chaque organisme, y compris au niveau de leurs antennes.

Selon l'ordre du jour :

Une information sur les activités et résultats des 4 FS « risque métier »

L'agenda de ces réunions a été respecté, avec même pour certaines, des visites de locaux qui ont permis des projets d'aménagements importants.

Présentation des statistiques 2023, accidents du travail du PC de l'AT :

Sur 8115 personnels civils dans l'AT, 2224 journées de travail perdues,

heures si chères à la DRHMD. Combien coûtent ces jours d'arrêt ?

Le taux de gravité serait à la baisse depuis 2020, mais **FO Défense** se demande pourquoi il n'y a pas de campagne sur les manipulations d'objet, accident de chute de plain-pied et chutes de dénivellation ? Ces 3 types d'accidents restent le trio de tête depuis plusieurs années.

FO Défense s'interroge aussi, comme indiqué dans la DL : ne s'agirait-il pas d'un effet de la fatigue des agents, voire d'une baisse de moral, pour expliquer ces chiffres ? Chacun sait qu'un simple accident du quotidien peut prendre des proportions importantes lorsque le corps et l'esprit sont épuisés.

Les accidents de trajet :

1503 journées de perdues, juste pour venir et repartir du travail.

Ce chiffre par contre est en hausse depuis quelques années, surtout les déplacements à pied. Les nouveaux moyens de déplacement (vélos électriques, trottinettes, gyropodes, ...) et la suppression, par le soutien, des moyens des transports, explique peut-être cette hausse d'accident.

Le PPR (plan de prévention routière) de l'AT, nous a été présenté.

Les maladies professionnelles montrent que le bruit est un facteur important.

Une campagne de sensibilisation serait utile ; les TMS sont toujours très présents. Un nombre x 5 de demandes de visite médicale nous interpelle.

Communication sur les soutes à munition en sous-sol de bâtiment.

Elle nous a été présentée à l'oral. Il en résulte que la quantité de matières actives est la donnée déterminante afin d'établir un risque potentiel. Les propos tenus étaient plutôt rassurants.

Explication du plan 2025-2030 du renouvellement des cabines de peinture

Constat malheureux : les installations nécessitent pour certains endroits, une réflexion globale, quitte à les déplacer, ou repenser ces installations, avec les partenaires comme le SID, les industriels

et sans qu'il y ait un impact significatif sur les agents, le rythme de travail et bien sûr sur l'environnement.

Pour **FO Défense**, cette séance a permis de faire le point sur des enjeux majeurs relatifs à la sécurité et aux conditions de travail au sein de l'armée de Terre. Si des avancées sont à noter, notamment avec l'intégration progressive de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, de nombreux défis demeurent. Le maintien de conditions de travail sûres, la prévention des accidents - qu'ils soient liés au travail ou aux trajets - ainsi que la gestion des risques psychosociaux restent des priorités incontournables.

FO Défense réaffirme sa vigilance et son engagement pour que ces problématiques soient traitées avec la rigueur et la responsabilité qu'elles méritent, afin de garantir la santé, la sécurité et le bien-être de tous les personnels.

Paris, le 18 juin 2025

